

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 16 Janvier 2013.

Aménagement de l'entrée de Bourg

Consultation des entreprises :

Suite aux résultats de la consultation auprès des entreprises et du rapport d'analyse établi par le maître d'œuvre, Cabinet TECAM de Fougères, le conseil municipal décide de retenir les offres suivantes :

- Lot 1 : Terrassement voirie – offre de base et l'option 1 – entreprise STPO pour un montant HT de 178 738 € HT, soit 213 770.65 € TTC
- Lot 2 : Eclairage public – entreprise ETDE de FOUGERES pour un montant de 19 171.00 € HT, soit 22 928.52 € TTC.
- Lot 3 : Espaces verts – entreprise GORRONNAISE DE JARDINS pour un montant de 7 909.88 € HT, soit 9 460.22 € TTC.

Le montant total des travaux s'élève à : 205 818.88 € HT soit 246 159.38 € TTC.

Demande de subvention « Amendes de Police » :

Le conseil municipal sollicite l'attribution d'une subvention « Amendes de Police » pour l'opération aménagement de l'entrée de bourg qui s'inscrit dans une démarche de sécurité routière : réalisation d'un îlot central sur la voirie, un éclairage public de la voirie, un parc de stationnement en dehors de la voie de circulation, des aménagements piétonniers protégés le long de la voie de circulation. Avis favorable du Conseil Municipal.

Mission SPS :

Monsieur le Maire informe que le bureau ATAE 35 – Balazé- a été retenu pour la mission SPS (Sécurité au travail) sur le projet entrée de bourg, pour un montant de 900 € HT.

Décision modificative n° 5 du budget

Le conseil municipal décide l'ajustement des crédits budgétaires à l'article de la section de fonctionnement concernant le dégrèvement de la taxe foncière des jeunes agriculteurs.

Demandes de dégrèvement de la redevance assainissement

Le conseil municipal accepte d'accorder le dégrèvement de la redevance d'assainissement sur la surconsommation constatée au compteur d'eau de deux abonnés.

Tarif de location de la salle des sports

- Le conseil municipal décide le principe de la mise à disposition de la salle des sports aux associations extérieures sous réserve de sa disponibilité sachant que la priorité sera donnée aux associations communales.
- de fixer :
 - le tarif en montant forfaitaire par jour d'occupation à 350 €.

- le montant de la caution à 500 €
- la date d'effet de cette décision au 1^{er} février 2013.

Information sur le projet de loi des Rythmes scolaires

Monsieur le Maire fait une présentation résumée des informations obtenues lors de diverses réunions sur ce projet de loi.

Des interrogations sur l'application subsistent.

Une décision n'interviendra que lorsque le projet sera clairement défini.

Questions diverses

Contrat d'objectifs – Développement urbain :

Monsieur le Maire informe que la prochaine étape de l'étude sera faite sous forme d'une présentation du diagnostic et du programme d'actions par le bureau d'études Atelier du Marais. Cette réunion spécifique pour le conseil municipal aura lieu courant du mois de Février.

Urbanisme :

Michel BRARD, Adjoint, fait une présentation de l'activité en urbanisme de l'année 2012 :

- Il y a eu 27 demandes de permis de construire pour maison individuelle, 3 rénovations et 41 permis délivrés.

Affiché à la porte de la mairie le 18 Janvier 2013, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2121.25 et R. 2121.1.

Le Maire,
Bernard DELAUNAY